

lement dégradée & avilie par les vices *intellectuels*, & par les vices *moraux*? Ceux-là obscurcissent & pervertissent l'esprit; ceux-ci corrompent & dépravent le cœur & la volonté. Réduisons la question à des termes clairs & simples. Il y a des vérités que l'homme doit connoître comme homme; ou bien il faudra le placer au rang des bêtes; il y a des vérités qu'il doit connoître comme Chrétien, ou bien il faudra brûler l'Evangile qui condamne l'incrédulité. Je demande à présent, si celui qui ignore ces vérités par sa faute, ou qui les rejette par un opiniâtre attachement à des erreurs, à de faux préjugés, n'est pas punissable? si négligeant de s'en instruire par toute sorte de moyens, par lui-même, & par des hommes capables de lui diffuser les yeux, il n'en est pas responsable à la justice divine? enfin si Dieu regarde avec indifférence l'abus des grâces qu'il accorde à tous les hommes, pour qu'ils puissent parvenir à la connoissance de la vérité? Sur cela il n'est point d'homme raisonnable, qui puisse rester indécis; le moins clairvoyant en apperçoit aussitôt la décision.

C'en est assez sur les loix naturelles & divines qui lient la volonté humaine. Je ne prétends pas les expliquer toutes en détail. Cela feroit de gros volumes. Et si ce Philosophe Grec, dont j'ai parlé, a tout compris en deux mots, ou fait que ces deux mots sont susceptibles de commentaires & de développemens infinis. Je n'ai rien dit des Loix Civiles & Ecclésiastiques, parce qu'elles sont censées renfermées en quelque façon dans ces Loix naturelles & positives divines, en tant que celles ci en ordonnent l'exacte observation.

Voilà donc des Loix, toutes émanées de Dieu, qui obligent & qui dirigent la volonté raisonnable des hommes. Mais ce n'est pas tout. Il y a encore un *ordre constant* établi de Dieu, & que l'homme ne peut changer. Cet ordre consiste en ce que celui qui observe les loix, sera récompensé; qui les transgresse, en sera puni. Si l'homme, dit St. Augustin, ayant abusé des dons de la miséricorde divine, pouvoit éviter les peines décernées par la justice divine, il pourroit renverser tout ordre, il pourroit se soustraire à la providence divine. Mais il n'en est pas ainsi. Dieu observe tout, il voit tout, & rien ne peut échapper à sa souveraine providence.

La conséquence que l'on tire, n'est donc pas juste, que